

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU SYNDICAT MIXTE DE L'ARGENS

SEANCE DU MARDI 18 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil syndical régulièrement convoqué le vendredi quatorze mars, n'ayant pas valablement délibéré faute de quorum, celui-ci reconvoqué dans les délais légaux selon le code général des collectivités territoriales, s'est réuni sans condition de quorum le mardi dix-huit mars, Hall des expositions à Brignoles, sous la présidence de Monsieur Didier Brémont.

Nombre de Membres		
En exercice	Présents à la séance	Cui ont pris part à la délibération
74	11	13

Objet de la délibération :

Validation de
l'organigramme du SMA
avant passage en Comité
technique du Centre de
Gestion.

PRESENTS :

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Didier Brémont, Armand Morazzani, Philippe Roux.

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Liliane Boyer, Jean-Pierre Souza.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Bernard Darthy (suppléant), Bernard de Boisgeline.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Nicolas Martel.

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Mireille Anillo. Gilles Longo.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Yannick Simon.

ABSENTS REPRESENTES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération Serge Baldecchi.

Pour Esterel Côte d'Azur Agglomération : Didier Lemaitre.

ABSENTS EXCUSES :

Pour la Dracénie Provence Verdon Agglomération : Danielle Adoux-Copin, Claude Alemagna, Karine Alsters, Christophe Carrière, Alain Caymaris, Bernard Chilini, Albert David, Cédric Dubois, Nathalie Gonzales, Raymond Gras, Marc Hébréard, Valérie Marcy, Hughes Martin, Claude Pianetti, Georges Rouvier, Richard Strambio.

Pour la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte : Ollivier Artuphel, Eric Audibert, Olivier Barthélémy, Patrick Bonnet, Gilbert Bringant, David Clercx., Romain Debray, Jean Degoulet, Jérémy Giuliano, Laurent Gueit, Olivier Hoffmann, Jean-Luc Laumailier, Jacques Olès, Jacques Paul, Gabriel Pich, Alain Ravanello, Nicolas Robin, Nicole Rullan, Philippe Roux, Patrice Tonarelli, Claudine Vidal.

Pour la Communauté de Communes Cœur du Var : Thierry Bongiorno, Eric Collin, Jean-Michel Dragone, Dominique Lain, Jean-Luc Longour, Jean-Louis Portal, Marjorie Viort.

Pour la Communauté de Communes Provence Verdon : Stéphane Arnaud, Jean-Philippe Bersia, Nathalie Espitalier, Florent Palazolli, Franck Panizzi, Dominique Richard, Didier Vauzelle, Catherine Venturino-Gabelle.

Pour la Communauté de Communes du Pays de Fayence : Patrick Bassand, Philippe Durand-Terrasson, Jean-Jacques Forniglia, Jacques Giusti.

Pour la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon : Joannel Anglionin Rolland Balbis, Fabien Brieugne, Gilbert Riboulet. Patrick Vincentelli

Pour la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez : Laurent Giubergia.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Liliane Boyer.

RAPPORTEUR : Didier Brémont

L'organigramme est un outil essentiel au fonctionnement de toute structure. Il permet de connaître le positionnement des services et les relations hiérarchiques et/ou transversales qui existent entre les divers acteurs de cette structure.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU La Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

CONSIDERANT la nécessité d'adapter l'organigramme fonctionnel aux besoins de la Collectivité ;

Le Conseil syndical après en avoir délibéré,

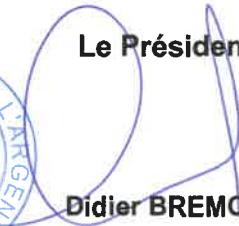
DECIDE

ARTICLE UN :

DE VALIDER la mise en œuvre du nouvel organigramme du Syndicat Mixte de l'Argens.

ARTICLE DEUX :

DE DIRE que la présente délibération est accompagnée de l'organigramme validé en annexe.

Le Président

Didier BREMOND



POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Conformément au Code de Justice Administrative un délai de deux mois est ouvert à partir de la notification ou de la publication de la présente délibération pour contester celle-ci devant la juridiction administrative territorialement compétente. Dans ce même délai, la présente délibération peut être contestée devant l'autorité dont elle émane par l'exercice d'un recours gracieux. Ce recours suspend le délai e recours contentieux jusqu'à la réponse de ladite autorité ; le silence gardé pendant plus de deux mois valant rejet.

Le Président Didier Brémond

DIRECTION ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Directeur Général

Pierre Godot
06 16 51 11 15
p.godot@syndicatargens.fr

Directeur Général Adjoint

Benjamin Van Lunsen
06 50 31 71 73
b.vanlunsen@syndicatargens.fr

Assistante de direction

Emmanuelle Thomas (Garcia-Alvarez)
07 57 07 57 47
e.garcia-alvarez@syndicatargens.fr

Finances et comptabilité

Cécile Roubaud
07 57 17 39 31
c.roubaud@syndicatargens.fr

Communication

Philippe Vovonne (25% ETP)
06 10 19 11 95
p.vovonne@syndicatargens.fr

Claudie Lemaitre--Kartal

07 57 17 77 79
c.lemaitre-kartal@syndicatargens.fr

Foncier

Julien Braconnier
07 56 10 47 53
j.braconnier@syndicatargens.fr

Marchés publics

Éric Sennavoine
07 57 07 81 84
e.sennavoine@syndicatargens.fr

Secrétariats

Christine Hoffmann (Brignoles)
07 56 10 90 84
c.hoffmann@syndicatargens.fr

Guillaume Pelczar (Trans-en-Provence)
09 72 45 24 91
g.pelczar@syndicatargens.fr

PÔLE ANIMATION DU PAPI ÉTUDES STRATÉGIQUES ET RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ

Coordination

**Christine Grillot,
Chef de projet PAPI**
06 59 85 51 02 / c.grillot@syndicatargens.fr

Chargés de projets PAPI

Nikolas Aubourg
06 64 89 92 68 / n.aubourg@syndicatargens.fr
Audrey Combe
07 56 27 77 60 / a.combe@syndicatargens.fr

PÔLE TRAVAUX ET OUVRAGES

Coordination

**Quitterie Blanchard,
Chargée du projet A45**
07 56 10 71 31 / q.blanchard@syndicatargens.fr

Chargés de projets PAPI

Claire Scarcériaux
06 59 86 56 67 / c.scarceriaux@syndicatargens.fr
Denis Delsol
07 57 07 55 79 / d.delsol@syndicatargens.fr
Gashin Shahsavari
07 56 10 45 26 / g.shahsavari@syndicatargens.fr

PÔLE GESTION INTÉGRÉE DE LA RESSOURCE ET MILIEUX AQUATIQUES

Coordination

**Christophe Garrone,
Animateur du SAGE Argens**
07 56 10 57 42 / c.garrone@syndicatargens.fr

Chargée de mission PGRE Bresque et Caramy / Issole

Camille Mourret
06 61 99 69 07 / c.mourret@syndicatargens.fr

Chargé de mission Contrat de rivière Nartuby

Rémi Guérisse
07 57 07 51 45 / r.guerisse@syndicatargens.fr

PÔLE OPÉRATIONNEL TERRITORIAL

Coordination

Julie Mattei
Bassins Argens moyen / Bresque / Floriène / Aille
07 57 17 57 94 / j.mattei@syndicatargens.fr

Équipe opérationnelle territoriale

Stéphane Pons
Bassins Caramy et Issole / Cassole
06 66 19 55 80 / s.pons@syndicatargens.fr

Thomas Guidi

Bassins Argens amont / Eau Salée / Ribeyrotte
07 56 10 65 24 / tguidi@syndicatargens.fr

Alexis Rimeymeille

Bassin Nartuby
06 61 89 26 25 / a.rimeymeille@syndicatargens.fr

Dominique Baretti

Bassins Argens aval / Endre / Blavet / Reyran
07 56 10 47 94 / d.baretti@syndicatargens.fr

Équipe rivière Nartuby

Thomas Tregat / Sylvain Peruch / Daniel D
06 64 30 79 14 / equipe.riviere@syndicatargens.fr

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 083-200047611-20250318-D_2025_008-DE